



Paris, le 14 septembre 2010

8^{ème} édition des Rubans du développement durable

« Dans ce monde agité, court-termiste et dévastateur, ces Rubans travaillent dans le temps, tracent une voie plus raisonnable, nous disent que l'avenir et l'action des hommes ont un sens. Bref, au-delà des considérations politiques, ces Rubans doivent donner envie. » Denis Cheissoux, président du jury.

Sous la présidence de Denis Cheissoux, producteur de l'émission « CO₂ mon amour » sur France Inter, le jury 2010 des Rubans du développement durable, label de référence des territoires, distingue 10 nouvelles collectivités territoriales pour leurs politiques globales et concrètes de développement durable et, nouveauté cette année, reconduit le label pour 11 collectivités territoriales déjà distinguées en 2008.

Parmi les lauréats 2010, les 10 nouvelles collectivités territoriales labellisées pour une durée de deux ans illustrent plus que jamais la réalité du développement durable à toutes les échelles et tailles territoriales. La dimension environnementale, historiquement privilégiée dans les démarches de développement durable, commence aujourd'hui à être relayée et complétée par d'autres angles d'approche comme la santé, la culture, le handicap. 11 collectivités distinguées en 2008 se sont vues reconduire, après candidature, leur label pour deux nouvelles années. Le jury a salué la continuité et l'ancrage culturel du développement durable dans leurs pratiques locales.

Globalement, lors de cette 8^{ème} édition, le jury a constaté avec satisfaction la « massification » des démarches de développement durable de qualité sur les territoires. Cependant, il a appelé les collectivités à faire preuve de toujours plus de créativité et d'adaptation au contexte local dans leurs actions, pour répondre à la dynamique du développement durable. Ainsi, adaptation au changement climatique, économie écologique, tourisme, culture, rôle de la communication publique, gestion des ressources humaines de la collectivité doivent figurer parmi les champs à approfondir.

Palmarès 2010 des collectivités labellisées 2010-2012 :



10 nouvelles collectivités lauréates

Communes

- Bras-Panon (974)
- Carquefou (44)
- Colmar (68)
- Créon (33)
- Haubourdin (59)
- Lille (59)
- Mellé (35)
- Orléans (45)

Structure intercommunale

- Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard (25)

Région

- Franche-Comté



11 renouvellements du label 2008

Communes

- Beynat (19)
- Bordeaux (33)
- Echirolles (38)
- Pessac (33)

Structures intercommunales

- Grand Alès-en-Cévennes (30)
- Grand Nancy (54)
- Mulhouse Alsace Agglomération (68)
- Pays des Landes de Gascogne (40-33)
- Syndicat d'aménagement du Trièves (38)

Départements

- Finistère
- Haute-Vienne



Les Rubans du développement durable en bref

Qui sont les membres du jury ?

Présidé en 2010 par Denis Cheissoux, producteur de l'émission « CO₂ mon amour » sur France Inter, le jury est constitué des experts issus des 18 partenaires des Rubans et d'une personnalité associée issue du monde universitaire, Cyria Emelianoff. Le président d'honneur, Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie, accompagne l'opération depuis 2005.

Quelles sont les spécificités de l'opération ?

- > **Les Rubans s'intéressent aux politiques des territoires :** les candidats sont des communes, des départements, des régions, des structures intercommunales et des parcs naturels régionaux.
- > **La stratégie globale du territoire et les réalisations multisectorielles sont au cœur du dispositif :** l'appréhension globale et multisectorielle du développement durable de toute collectivité candidate, au travers d'une grille de critères publiée chaque année, fait des « Rubans » un label d'excellence pour le secteur local.
- > **La méthodologie de sélection allie analyses d'experts et réalités du terrain :** l'instruction des dossiers de candidatures réalisée par le Comité 21 combine l'analyse du dossier du candidat avec un entretien téléphonique auprès du responsable opérationnel de la démarche.
- > **Le Ruban est remis en jeu tous les deux ans :** le label est attribué aux collectivités territoriales pour une durée de deux ans. Il peut être renouvelé à la demande de la collectivité précédemment labellisée, si la vitalité de sa démarche est toujours démontrée.
- > **Le label est visible par une signalétique spécifique :** le label est visible sur le territoire de la collectivité par un panneau d'entrée de territoire offert au lauréat et par un visuel dans les documents de communication de la collectivité.

Combien de collectivités locales ont-elles été distinguées depuis la création du label ?

87 collectivités ont été distinguées depuis la création de l'opération. Actuellement, le label « Rubans du développement durable » est en cours de validité pour 33 collectivités territoriales.

Plus d'info sur www.rubansdudeveloppementdurable.com



Pourquoi dit-on des Rubans qu'ils sont le « label national de référence des territoires » ?

Co-animée depuis 2003 par l'AMF, l'AMGVF, le Comité 21 et Dexia, l'opération est portée par l'ensemble des acteurs nationaux représentatifs du secteur public local ainsi que par des organismes spécialisés dans le développement durable, l'ADF, l'ACUF, la FMVM, l'AdCF, l'APVF, la Fédération des Parcs naturels régionaux, l'Association « Notre village », l'ADELS, l'ADEME, le CNFPT, la DATAR, le PNUE, et le soutien média de la Gazette des communes et d'Environnement magazine.

Contact presse et ressources :

Axelle Verdier, coordinatrice de l'opération.

> tél. : 06 07 66 86 62

> email : axelle.verdier@rubansdudeveloppementdurable.com

> le site internet ressource des territoires labellisés « Rubans du développement durable »

www.rubansdudeveloppementdurable.com : source d'info et de contacts pour les collectivités et la presse, il offre toutes les fiches de présentation des collectivités lauréates depuis la création du label.

